

La présente communication n'est pas destinée à être libérée, publiée, distribuée, ou relevée par d'autre moyen, directe ou indirecte, tout ou partie dans ou vers les États-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie, la Suisse et l'Afrique du Sud ou dans tout autre juridiction où la distribution constituerait une violation des lois en vigueur.

Conditions relatives au dividende optionnel

Le Conseil d'Administration de WDP a décidé d'offrir cette année à nouveau aux actionnaires la possibilité d'un dividende optionnel. À la suite de l'Assemblée Générale qui a eu lieu aujourd'hui, les actionnaires sont informés sur les modalités concrètes du dividende optionnel, dont le prix d'émission et la période de choix. L'Assemblée Générale a approuvé le dividende pour 2022.

Le Conseil d'Administration de WDP a décidé d'utiliser à nouveau la possibilité d'un dividende optionnel, offrant aux actionnaires l'option (1) de verser leur créance, qui provient de la distribution du bénéfice concernant l'exercice 2022, dans le capital de la Société en échange de l'émission de nouvelles actions¹, ou (2) de recevoir le dividende en espèces, ou (3) d'opter pour une combinaison des deux options précédentes. Les nouvelles actions de WDP seront émises le 1 janvier 2023, pour que le premier dividende soit payable en T2 2024. L'apport en nature en échange pour l'émission des actions, dans le cadre du dividende optionnel, mènera à une rétention des moyens dans la Société qui renforcera sa position de capital, et seront utilisées par l'entreprise pour le financement du plan de croissance stratégique 2022-25.

Les actionnaires ont donc le choix entre :

- Distribution du dividende en espèces :

Le coupon n°4 donne droit à un dividende de 1,00 euro brut ou 0,70 euro net par action (après déduction du précompte mobilier de 30%²).

- Apport du dividende en échange de nouvelles actions WDP :

Il est possible de souscrire à une nouvelle action par l'apport de 35 coupons n°4 (chacun à hauteur du dividende net de 0,70 euro, ou 24,50 euros au total).

Ces modalités ont été constatées sur base de la moyenne des cours des titres échangés (VWAP ou Volume Weighted Average Price) de l'action WDP durant les deux dernières séances sur Euronext Brussels et Amsterdam, notamment du 24 avril 2023 jusqu'au 25 avril 2023 inclus, à savoir 27,42 euros. Puisque les nouvelles actions seront émises à partir du 1 janvier 2023, le

¹ Dans le cas d'un dividende optionnel, la créance de dividende net attachée à un nombre défini d'actions existantes donne droit à une action nouvelle, à un prix d'émission par action pouvant, le cas échéant, comporter une réduction par rapport au cours de bourse (ou, selon les cas, à un cours de bourse moyen sur une période donnée). L'émission d'actions dans le cadre d'un dividende optionnel est soumise au droit commun des sociétés relatif aux augmentations de capital. Les règles particulières relatives à l'apport en nature dans une SIR, telles que prévues à l'article 26, §2 de la Loi du 12 mai 2014, ne sont pas non plus applicables sous certaines conditions.

² Voir aussi l'article 269 du Code des Impôts sur les revenus 1992 modifié par la Loi-Programme (articles 93 jusqu'à 95) du 25 décembre 2016.

dividende brut d'environ 1,00 euro pour l'exercice 2022 a été déduit, ce qui mène à une bourse moyenne rectifié de 26,42 euros. Le prix d'émission final est de 24,50 euros par action.

Basé sur le cours de clôture de hier, 25 avril 2023 (c'est-à-dire 27,28 euros), et après déduction du dividende brut, le prix d'émission de 24,50 euros implique une réduction de 6,8%.

- Combinaison de modalités de paiement :

Un mix entre l'apport en nature des droits de dividendes en échange pour de nouvelles actions, et un paiement du dividende en espèces.

L'actionnaire de référence de WDP, la famille Jos De Pauw, a déjà fait savoir qu'il entend souscrire pour la totalité de sa participation sur le dividende optionnel.

L'action WDP sera cotée à l'inclusion du coupon n°4 jusqu'au mercredi 26 avril 2023 inclus. À partir du jeudi 27 avril 2023, l'action WDP sera cotée ex coupon n°4. Il n'est pas possible d'acquérir des coupons n°4 additionnels. Le coupon n°4 ne sera pas coté non pas négociable en bourse.

Les actionnaires sont invités à communiquer leur choix entre les trois possibilités de paiements à leur institution financière dans la période du mardi 2 mai 2023 jusqu'au vendredi 12 mai 2023 (16:00 CET) inclus. Les actionnaires qui n'ont pas communiqué leur choix avant la fin de cette période de choix, recevront leur dividende automatiquement et exclusivement en paiement en espèces. Toute information complémentaire est incorporée dans le [Mémoire d'information](#) qui sera disponible sur le site web de WDP à partir du mercredi 26 avril 2023. Sur le site web de WDP, les actionnaires peuvent également prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes concernant le dividende optionnel.

Le mercredi 17 mai 2023 – avant bourse –, la distribution effective du dividende aura lieu en fonction du choix des actionnaires, sous la forme de l'émission de nouvelles actions en échange de l'apport des droits de dividendes, du paiement du dividende en espèces ou une combinaison des modalités de paiements précédentes. Les nouveaux titres créés seront directement cotés et donc négociables à partir du mercredi 17 mai 2023. Les résultats du dividende optionnel seront aussi annoncés ce jour-ci.

Le service financier est prévu par ING Belgium (comme institution financière principale) ou via chaque autre institution financière.

Agenda pour les actionnaires

26 avril 2023	Assemblée Générale annuelle de l'exercice 2022 Publication du memorandum d'information sur le dividende optionnel
27 avril 2023	Ex-date dividend 2022
28 avril 2023	Record date dividend 2022
2 mai 2023 à 12 mai 2023	Période de choix de l'actionnaire
17 mai 2023	Mise en paiement du dividende 2022 Publication des résultats du dividende optionnel Négociation des nouveaux titres sur Euronext Brussels et Amsterdam

Plus d'informations



WDP SA
Blakebergen 15
B-1861 Wolvertem

Joost Uwents
CEO

Mickael Van den Hauwe
CFO

www.wdp.eu

investorrelations@wdp.eu

joost.uwents@wdp.eu

mickael.vandenhauwe@wdp.eu

WDP développe et investit dans des bâtiments logistiques (espaces d'entreposage et bureaux). WDP dispose de 7 millions de m² d'immeubles en portefeuille. Ce patrimoine international de bâtiments semi-industriels et logistiques est réparti sur environ 300 sites situés à des carrefours logistiques en matière de stockage et de distribution en Belgique, aux Pays-Bas, en France, au Luxembourg, en Allemagne et en Roumanie.

WDP SA – BE-REIT (Société Immobilière Réglementée publique sous le droit belge)

Numéro d'entreprise 0417.199.869 (Registre des personnes morales à Bruxelles, section Néerlandophone)

BEL20 



Member of
Dow Jones
Sustainability Indices
Powered by the S&P Global CSA